

# ASSISTANCE VOYAGE AMPLITUDES



## LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE (Produit « Assistance Voyage Amplitudes » n°8043)



### VOS GARANTIES

ASSISTANCE RAPATRIEMENT



### VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL

8043

### VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ASSISTANCE DURANT VOTRE SEJOUR ?

Pour bénéficier des garanties d'assistance du présent contrat, il est **IMPERATIF** de contacter les services publics de secours dans un premier temps et de contacter ensuite le plateau d'assistance préalablement à toute intervention, ou initiative personnelle afin d'obtenir un numéro de dossier qui, seul, justifiera une prise en charge.



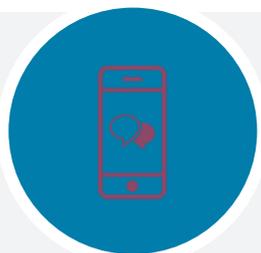
### VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS GARANTIES D'ASSURANCE APRES VOTRE VOYAGE ?

Pour bénéficier des garanties d'assistance du présent contrat et après contact au préalable avec le plateau d'assistance qui vous a communiqué un numéro de dossier, vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à votre retour de voyage.

**QUI CONTACTER ?**  
24h/24 – 7j/7

**MUTUAIDE Assistance**  
Tél. : +33 1 41 77 45 51

N° de contrat à communiquer : **8043**



**QUI CONTACTER ?**  
24h/24 – 7j/7

**MUTUAIDE Assistance**  
Tél. : +33 1 41 77 45 51  
E-mail : [voyage@mutuaide.fr](mailto:voyage@mutuaide.fr)  
N° de dossier et contrat à communiquer : **8043**

**AMPLITUDES**  
Créateur de Voyages

### AMPLITUDES

20 rue du Rempart Saint-Etienne  
31000 TOULOUSE  
+33 5 67 31 70 00

<http://amplitudes.com/>



## VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

### PRESTATIONS

### MONTANTS TTC maximum / personne

#### ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET PROTECTION SANITAIRE

- Téléconsultation avant départ
  - Rapatriement ou transport sanitaire y compris en cas d'épidémie
  - Rapatriement des personnes accompagnantes
  - Rapatriement des enfants de moins de 18 ans
  - Retour impossible
  - Frais hôteliers suite retour impossible
  - Frais hôteliers suite mise en quarantaine
  - Visite d'un proche
  - Prolongation de séjour
  - Poursuite de séjour
  - Frais médicaux hors du pays de résidence y compris en cas d'épidémie
    - ↳ Franchise
    - Soins dentaires
  - Prise en charge d'un forfait téléphonique local
  - Soutien psychologique suite à quarantaine
  - Valise de secours
  - Envoi de médicaments à l'étranger
  - Rapatriement du corps en cas de décès
    - Frais funéraires nécessaires au transport du corps
    - Retour des personnes accompagnantes
  - Formalités décès
  - Retour anticipé
  - Chauffeur de remplacement
  - Avance de la caution pénale à l'étranger
  - Assistance juridique à l'étranger
  - Transmission de messages urgents (uniquement depuis l'étranger)
  - Avance de fonds (uniquement à l'étranger)
  - Aide-ménagère
  - Livraison de courses ménagères
  - Soutien psychologique suite à quarantaine et rapatriement
- 1 appel
  - Frais réels
  - Titre de transport retour + frais de taxi
  - Titre de transport aller/retour
  - 1 000 € maximum par personne et 50 000 € maximum par groupe
  - 150 € / nuit (maximum 14 nuits)
  - 150 € / nuit (maximum 14 nuits)
  - Titre de transport aller/retour + frais d'hôtel 150 € / nuit (10 nuits maximum)
  - Frais d'hôtel 150 € / nuit (10 nuits maximum)
  - Titre de transport retour
  - 150 000 € / personne
  - 30 € / personne *excepté en cas d'avance de frais médicaux*
  - 300 € / personne
  - Jusqu'à 80 €
  - 6 entretiens par événement
  - 100 € maximum par personne et 350 € maximum par famille
  - Frais d'envoi
  - Frais réels
  - 2 300 €
  - Titre de transport retour + frais de taxi
  - Titre de transport A/R + Frais d'hôtel 150 € / nuit (maximum 2 nuits)
  - Titre de transport retour + frais de taxi
  - Titre de transport ou chauffeur
  - 15 300 € / personne
  - 3 100 € / personne
  - Frais réels
  - 2 300 €
  - 15 heures réparties sur 4 semaines
  - 15 jours maximum et 1 livraison par semaine
  - 6 entretiens par événement

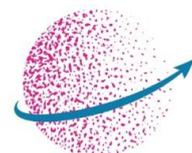
Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agent de voyages.

UB1 - 8043 - v02.2022 - MPL - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.



TSA 72218  
18039 BOURGES CEDEX  
Tél : 01 73 03 41 01  
[www.assurever.com](http://www.assurever.com)

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941  
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS  
sous le n°07 028 567 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9



**ASSUREVER**  
assure vos voyages